



**DIPLOME D'UNIVERSITE ( D.U.)**

**PREVENTION DU RISQUE PENAL  
ECONOMIQUE ET FINANCIER**

**Responsable** : Frédéric STASIAK  
frederic.stasiak@univ-lorraine.fr

**Renseignements administratifs** : Laetitia LOETSCHER  
laetitia.loetscher@univ-lorraine.fr

**Objectifs et situation par rapport à l'offre de formation régionale :**

La gestion du risque pénal est un problème croissant au sein des entreprises et des collectivités territoriales notamment en raison du manque d'information dont disposent leurs dirigeants et responsables. Cette situation résulte, pour l'essentiel, du fait que le droit pénal des affaires est un domaine technique, complexe, évolutif.

Fort de ce constat, l'objectif prioritaire du D.U. « Prévention du risque pénal économique et financier » consiste à diffuser une formation professionnalisée, pluridisciplinaire et de haut niveau dans les domaines du droit pénal, de l'économie du crime, de la comptabilité, de la finance d'entreprise, des instruments et marchés financiers, de la gestion bancaire et de la fiscalité. Il s'agit par conséquent de présenter les différents instruments permettant de connaître et de diagnostiquer l'utilisation détournée de techniques de gestion, juridiques, économiques ou financières en vue de commettre une infraction pénale afin permettre aux étudiants, en formation initiale ou continue, de disposer de données et d'études fiables ainsi que des techniques spécifiques pour lutter efficacement contre la criminalité économique et financière ou mettre en œuvre des techniques efficaces de détection et de prévention.

A cette fin, le diplôme intègre les approches juridiques, économiques et financières. L'étude des mécanismes, produits et procédures ou montages est en grande partie orientée vers des cas pratiques et des analyses de dossiers, dans le but de mettre à jour les comportements liés à la délinquance d'affaires. Les cas et dossiers sont constitués en étroite concertation entre intervenants universitaires (professeurs de droit, d'économie, de finance et de gestion) et professionnels (magistrats, responsable de TRACFIN, responsable du service juridique de l'AMF, officiers de police judiciaire, banquiers... etc.).

Les principaux thèmes abordés durant la formation sont les suivants ;

- Les principales infractions d'affaires : blanchiment, corruption, trafic d'influence, prise illégale d'intérêts, infractions au droit des sociétés (abus de biens sociaux, répartition de dividendes fictifs, publication de comptes infidèles, ...etc.), délits et manquements boursiers, fraude fiscale ;
- L'économie de la délinquance d'affaires : détection des infractions, détermination de la sanction optimale, coût social, espérance de gain/risque de perte ;
- Stratégie d'entreprises, techniques comptables et financières de la délinquance d'affaires.

Des conférences ponctuelles peuvent être organisées, notamment sur des aspects nationaux ou internationaux de la délinquance économique et financière.

Il s'agit d'assurer à la fois un taux de réussite élevé et d'offrir aux étudiants la possibilité d'obtenir un Diplôme d'Université de qualité et reconnu comme tel.

### Compétences acquises à l'issue du D.U. « Prévention du risque pénal économique et financier » :

Le diplôme permet d'acquérir une vue synthétique et global des problèmes posées par la délinquance d'affaires à travers les instruments juridiques, économiques et financiers offrant ainsi un large éventail de débouchés possibles (cf. tableau infra).

Le DU « Prévention du risque pénal » constitue enfin un atout supplémentaire pour accéder à différents Masters 2 tels que : « Droit pénal européen des affaires », mais aussi « Négociation et ingénierie patrimoniale, « Banque des Professionnels et Management d'Agence », IFBE, ... etc.

<b><u>PRINCIPAUX DEBOUCHES</u></b>	
<b><u>Secteurs d'activité</u></b>	<b><u>Métiers</u></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Banque</li><li>- Assurance</li><li>- Sociétés d'audit et de conseil</li><li>- Notariat</li><li>- Collectivités territoriales</li><li>- Magistrature</li><li>- Barreau</li><li>- Police et Gendarmerie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Juriste d'entreprise de banque et d'assurance</li><li>- Juriste des collectivités territoriales</li><li>- Inspection générale de banque</li><li>- Conseiller financier, en gestion de patrimoine</li><li>- Notaire</li><li>- Service de prévention du risque pénal des entreprises</li><li>- Magistrats</li><li>- Avocats</li><li>- O.P.J.</li></ul>

## ENSEIGNEMENTS

### D.U. « PREVENTION DU RISQUE PENAL ECONOMIQUE ET FINANCIER »

#### UE JURIDIQUES

##### **UE 1 : Approche théorique des infractions d'affaires (20H)**

Les infractions de droit commun : corruption, trafic d'influence, prise illégale d'intérêts, favoritisme, faux et usage, recel et blanchiment

Les infractions spécialisées : principales infractions du droit des sociétés (abus de biens sociaux, répartition de dividendes fictifs, publications de comptes infidèles) ; banqueroute et infractions connexes ; délits et manquements boursiers.

##### **UE 2 : Approche pratique (20H)**

La procédure : poursuite, instruction et jugement des infractions d'affaires

Etude de dossiers : blanchiment lié à la criminalité organisée ; délinquance boursière ; fraude fiscale.

##### **UE 3 : La protection des intérêts financiers des Communautés européennes (10H)**

#### UE ECONOMIQUES ET FINANCIERES

##### **UE 4 : Analyse économique de la délinquance d'affaires (20H)**

Détection des infractions, détermination de la sanction optimale, indemnisation des victimes

##### **UE 5 : Techniques comptables et financières de la délinquance d'affaires (10H)**

##### **UE 6 : Stratégies d'entreprises (10H)**

#### **PRINCIPAUX INTERVENANTS**

Pr. Frédéric STASIAK, Université de Lorraine

Pr. Jacky KOEHL, Université de Lorraine – ICN

Mme Véronique ROBERT – LOTZ, inspecteur expert à l'AMF